

**VILLE DE GERBEROY**  
**Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal**  
**du 20 janvier 2012**

L'an deux mil douze, le vingt janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Alain Delafontaine, Christian Pillon et Igor Wilkes.

Représentés M. Pierre Chavonnet donne pouvoir à M. Igor Wilkes.

Absents Mme Cécile Gréboval, MM. Hervé Blancard et Bruno Blondel.

Assistaient également M. Louis Vallois, Ancien Maire de Gerberoy de 1973 à 2001.  
Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Avant de débiter la séance, le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour : la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Agglomération Beauvaisienne et le tarif du stère de bois. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ces ajouts.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 17 décembre 2011 est adopté à l'unanimité (6 pour et 2 abstentions car absents à cette réunion).
- **Information sur les dons de Madame Robine à la commune de Gerberoy** : Monsieur Louis Vallois, invité à la séance, retrace la mémoire de Madame Robine en exposant les dons qu'elle a effectués à la commune et les souhaits qu'elle avait exprimés pour chacun d'eux.  
*Madame Robine est arrivée à Gerberoy en 1928 et est décédée à l'âge de 90 ans. Elle habitait à Saint-Ouen, rue des Rosiers et possédait deux maisons à Gerberoy : la maison du Guet, au numéro 28 Rue du Logis du Roy et la maison Robine au 20 Rue du Logis du Roy. Elle vivait seule et est devenue aveugle. Elle a fait don de la maison du Guet, en état de ruine, en 1980. Elle a proposé la maison Robine à une association d'aveugles qui a refusé. Elle a ensuite voulu en faire don à Monsieur Louis Vallois, qui a refusé.*  
*Elle a, quelques mois après, contacté Monsieur Vallois pour un rendez-vous devant notaire, pour que la commune de Gerberoy soit légataire universelle dans ce testament, par lequel elle a souhaité que la maison Robine soit transformée en musée. Hospitalisée à l'hôpital Beaujon, Madame Robine a contacté Monsieur Vallois pour sortir de cet hôpital. Dès lors, un couple, Monsieur et Madame Delattre, a voulu s'occuper d'elle. Il y a eu ensuite un second testament, olographe, et non rédigé de la main de Madame Robine. Le notaire de Songeons, Maître Dumars, a expliqué la non-valeur de ce 2<sup>ème</sup> testament. Suite à l'intervention de Monsieur De Trobriand, juriste et conseiller municipal, le Ministère de l'Intérieur a donné ordre au Préfet de l'Oise pour donner son accord afin que la commune entre en possession de la Maison Robine et de l'appartement de Saint-Ouen. L'appartement de Saint-Ouen a été vendu par la commune de Gerberoy pour réaliser les travaux d'assainissement du Pommier Malsoin. Cet assainissement a concerné toutes les maisons du Pommier Malsoin jusque la maison de la famille « Jessa », car les deux terrains au-delà ont fait l'objet d'une demande de permis de construire, laquelle a été refusée. Monsieur Vallois rappelle que la petite parcelle de terrain (référéncée B 296) au numéro 27 rue du logis du Roy qui jouxte la propriété de Monsieur Le Sidaner est propriété de la commune, car cette parcelle était la propriété de Madame Robine et qu'il y avait implanté dessus un petit bâtiment rattaché à la Maison du Guet. Cette petite parcelle a été oubliée lors de l'établissement de l'acte notarié chez Maître Jacques Dumars de Songeons. La commune paie les impôts relatifs à cette parcelle depuis le*

don de Madame Robine. La Maison du Guet a été transformée en gîte rural en 1984 puis, pour des raisons de mise aux normes, a été dévolue à la location pour des artistes peintres.

A l'issue de cette communication, le Maire et l'ensemble du conseil municipal remercient Monsieur Vallois pour cet important témoignage.

- **Etat des recettes et dépenses 2011** : A la fin 2011, le budget de fonctionnement fait apparaître :
  - un total de 140 983 € de dépenses (soit 66% des dépenses prévues).
  - un total de 158 750 € de recettes.

Le budget de fonctionnement présente un excédent. A noter que les subventions relatives aux travaux effectués dans le bois de Sapagny restent à recevoir.

- **Examen des demandes de subvention** :

- Remplacement des fenêtres du musée : le devis fourni par Monsieur Bâchimont relatif au remplacement de toutes les fenêtres du musée s'élève à 23 605 € HT, soit 28 231,58 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces travaux et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Oise.

- Le vitrail du chœur de la Collégiale : Ce vitrail nécessite une restauration importante. Le devis présenté par Monsieur Courageux s'élève à 18 583,86 € HT, soit 22 226,42 € TTC. Plusieurs sources de financement seront sollicitées : la fondation du patrimoine, l'association de gestion de la Collégiale et les dons lors des concerts...

- La création d'écoulements d'eau en travers de la chaussée : Ils permettraient également de faire ralentir les véhicules sur la route départementale. Le devis fourni par Locam TP s'élève à 9 500 € HT, soit 11 362,00 € TTC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces investissements et autorise le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR.

- Parking et ferme « Routier » : Le 30 janvier se tiendra lors du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte un vote concernant le financement des travaux du parking. Dès que les décisions seront prises concernant le parking, le conseil municipal sera invité à se prononcer sur le devenir de la ferme « Routier » : un projet FEADER concernant la transformation en pôle d'accueil touristique sera mis à l'étude.

- Les 30 ans de labellisation de Gerberoy « Plus Beaux Villages de France » : Afin d'aider financièrement dans l'organisation de cette anniversaire, le conseil municipal autorise le Maire à présenter deux demandes de subventions : - auprès du Département pour le concert.

- auprès de la réserve parlementaire avec Monsieur Jean-François Mancel pour les animations et la soirée.

- **Préparation des « 30 ans des Plus Beaux Villages de France »** : Madame Guineau, déléguée de Gerberoy lors des rencontres de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » propose de commémorer les 30 ans de labellisation. Le maire souhaite que cette date soit le point de départ de 30 nouvelles années de labellisation afin de se projeter dans l'avenir. Le conseil municipal donne son accord pour que ces « 30 ans » se déroulent sur une journée, pour tous les habitants de Gerberoy et du Pommier Malsoin ainsi que les personnalités de l'Etat, de la Région, du Département, les élus locaux, les associations, les artistes et artisans qui contribuent à la notoriété et à la préservation de Gerberoy. La date reste à définir vu la période électorale. Le programme prévisionnel est le suivant :

- 15h00 Accueil

- 15h15 Découvrir Gerberoy sous ses différentes facettes avec des visites guidées commentées par des Gerboréens et Gerboréennes : - Gerberoy et la période médiévale

- Architectures et patrimoine bâti de Gerberoy

- Le Sidaner, son œuvre, ses jardins

- Patrimoine forestier et rural de Gerberoy

- Collégiale et Vidamé – Visite du chapitre

- Les roses à Gerberoy

Chaque invité pourra choisir un thème de visite.

- 17h00 Au musée : signature du livre d'or « Mon rêve pour Gerberoy dans les 30 prochaines années »

- 17h30 A la Collégiale : concert avec la participation exceptionnelle de l'octuor de violoncelles dirigé par Monsieur Bernaert
- 19h00 Apéritif, puis dîner sous la halle
- 20h00 Clôture

- **Modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Agglomération Beauvaisienne** : Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'adhésion de la commune de Laversines à ce syndicat.
- **Tarif du stère de bois** : Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le prix du stère de bois à 30 €, coupé en bûches de 50 cm.
- **Questions diverses** :
  - Travaux au Pommier Malsoin : Monsieur Delafontaine et Monsieur Mabillotte (Songeons) ont étudié les travaux à réaliser pour le chemin piétonnier entre le Pommier Malsoin et Songeons. Une convention de prise en charge entre les deux communes sera à signer et les travaux seront réalisés au 1<sup>er</sup> trimestre.
  - Demande de pose d'« antennes relais » par Bouygues Télécom: Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.
  - Projet éolien à Villers-Vermont : La mairie a été sollicitée par un particulier d'une commune voisine qui est en procédure avec le projet de l'implantation d'éoliennes à Villers-Vermont. Le Maire adressera au cabinet d'avocats la copie de son courrier envoyé à Monsieur le Préfet en 2008.
  - Eclairage de Noël : Monsieur Pillon propose que Gerberoy consulte une entreprise spécialisée dans l'éclairage public afin de rénover l'éclairage à Noël.
  - Demande de Madame Erika Péroz : Le maire fait lecture d'un courrier rédigé par Madame Péroz qui souhaite exercer ses fonctions un samedi sur deux. Le maire n'ouvre pas le débat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h15.